

BIBLIOTHÈQUES DE LACHINE

Bibliothèque Saul-Bellow	Bibliothèque de Saint-Pierre
3100, rue Saint-Antoine 514 634-3471, poste 339	183, rue des Érables 514 634-3471, poste 826
Lundi au jeudi : 9 h à 21 h Vendredi, samedi : 9 h à 17h Dimanche : 10 h à 17 h	Lundi au mercredi : 13 h à 21 h Jeudi au samedi : 9 h à 17 h Dimanche : 12 h à 17 h

<http://lachine.ville.montreal.qc.ca/bibliotheque>

Services gratuits

Collections disponibles

Guides, romans, documentaires, albums, livres en gros caractères, musique en feuilles ou sur CD, films sur DVD, livres audio, BD, mangas, magazines, journaux, cours de langues.

En ligne

Dossier d'abonné, renouvellement, réservation de documents, bases de données et recherche par catalogue.

À la bibliothèque

Service d'aide et de référence; activités diverses (heure du conte, formations Internet, conférences, ateliers, etc); Internet sans fil; postes avec Internet et traitement de texte (sessions de 30 ou 60 min. Premier arrivé, premier servi); impression en noir et blanc (25 ¢ la page); location de salles pour réunion; photocopieur en libre service (15 ¢ la page).

Règlements

La bibliothèque est un endroit calme, propice à la lecture et à l'étude. Vous devez respecter cet environnement. Des sanctions pourront être prises pour tout comportement perturbateur.

Les parents sont responsables de leurs enfants qui fréquentent les bibliothèques. Les enfants de moins de 7 ans ne doivent pas rester sans surveillance et doivent toujours être accompagnés d'un parent ou d'un gardien de plus de 14 ans.

Retour

Une boîte de retours située à l'extérieur permet de retourner des documents en dehors des heures d'ouverture des bibliothèques.

Abonnement gratuit

Pour les résidents de Montréal ainsi que pour les non-résidents fréquentant une maison d'enseignement de Montréal.

Les jeunes de moins de 14 ans doivent s'inscrire en présence d'un parent ou faire signer le formulaire.

Preuve de résidence et d'identité requise pour l'abonnement

Preuves de résidence acceptées: factures de taxes municipales, de téléphone, d'électricité, permis de conduire ou bulletin scolaire.

Refusées : bail, carte d'hôpital et chèques personnalisés.

L'utilisateur est responsable de sa carte d'abonné et de l'usage qu'il en fait. En cas de perte ou de vol, il doit aviser la bibliothèque. Une carte perdue devra être remplacée moyennant des frais.

La carte d'abonné est obligatoire pour participer aux activités offertes, pour le prêt de documents et pour l'utilisation des postes informatiques.

Prêts / bibliothèque

Maximum de 25 documents, dont un maximum de 4 DVD et 4 cours de langues.

La carte d'abonné permet de réserver et d'emprunter aussi des documents dans n'importe laquelle des bibliothèques du réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal (BPM).

Durée des prêts

21 jours (sauf DVD et vidéos : 7 jours)

Prêt-vacances disponible au moment de l'emprunt.

Frais de retard

jeune	0,10 \$ /jour/document	Max. 2 \$/document
adulte	0,25 \$ /jour/document	Max. 3 \$/document
ainé	0,10 \$ /jour/document	Max. 2 \$/document

Renouvellement

Il est possible de renouveler trois fois un document qui n'est pas en retard ou réservé par un autre abonné. Le renouvellement peut se faire sur place, par téléphone ou en ligne via le catalogue Nelligan.

Domage, perte ou vol

Pour tout document perdu, volé ou endommagé au-delà de toute réparation, des frais seront exigés.